



LA GOUVERNANCE
au Féminin

Hommes et femmes travaillant ensemble pour la parité
Men and women working together towards parity

Montréal, le 25 février 2018

Autorité des marchés financiers

Secrétaire générale Autorité des marchés financiers

800, rue du Square-Victoria, 22e étage C.P. 246, tour de la Bourse Montréal

(Québec)

H4Z 1G3

Courriel : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

À l'attention de Me Anne-Marie Beaudouin, Secrétaire générale

Objet : Consultation Femmes aux postes d'administrateurs et de membres de la haute direction des émetteurs non émergents

Me Beaudouin,

Nous souhaitons respectueusement répondre vous faire part de nos observations en regard de l'Avis de consultation – Femmes aux postes d'administrateurs et de membres de la haute direction des émetteurs non émergents publié le 15 janvier 2018 par l'Autorité des marchés financiers (« AMF »)

Notre organisme

La Gouvernance au **Féminin** est un organisme à but non lucratif fondé en 2010 avec pour mission de soutenir les femmes dans leur développement de leadership, leur avancement de carrière et leur accession à des sièges dans des conseils d'administration.

La Gouvernance au Féminin organise des événements d'envergure, offre un programme de mentorat de haut niveau, de la formation en gouvernance, une plateforme d'échanges sur les réseaux sociaux et une robuste certification parité.

Hommes et femmes travaillant ensemble pour l'atteinte de la parité

www.lagouvernanceaufeminin.org

Ce sont les statistiques alarmantes en ce qui a trait au nombre de femmes dans des postes de haute direction ou siégeant sur des CA qui ont motivé la création de cet OBNL.

Les choses ont grandement évolué dans les 50 dernières années pour les femmes mais pas assez rapidement quand il s'agit de sièges sur des conseils; avec un taux de seulement 14% de femmes au Canada en 2017, il nous reste un fossé à combler.

Nos observations

À la suite de la mise en œuvre des obligations d'information sur la représentation féminine contenues au Règlement 58-101 sur l'information concernant les pratiques en matière de gouvernance (le « Règlement »), nous espérions un coup de barre important au sein des entreprises ciblées. Force est de constater que la situation a très peu évolué comme le montre votre rapport intitulé Avis multilatéral 58-309 du personnel des ACVM publié le 5 octobre 2017. Permettez-moi de rappeler quelques résultats qui nous laissent songeuses en regard de l'efficacité de cette réglementation :

- 14 % de femmes siégeant à des conseils comparativement à 11 % lors de la première année de vigueur;
- 39 % d'entreprises ne comptant aucune femme siégeant à leurs conseils;
- 11 % d'entreprises s'étant donné des cibles pour les postes d'administrateurs alors qu'au départ ce pourcentage était seulement de 7%;
- 3 % d'entreprises s'étant donné des cibles pour les postes de haute direction avec comme point de départ 2 % lors de la première année de mise en vigueur.

Bref, après trois ans d'expérimentation, nous ne croyons pas que l'approche actuelle porte fruit. Or, toutes les recherches le démontrent, la présence des femmes dans les organes

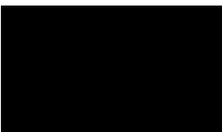
décisionnels des entreprises résulte en une meilleure performance financière; on l'a particulièrement constaté en période de récession. Permettre aux femmes de progresser sans plafond de verre ni plancher collant n'est donc pas uniquement dans l'intérêt des femmes mais bel et bien la bonne décision d'affaires, surtout dans un contexte de rareté des talents.

Recommandation

Nous sommes d'avis que la seule solution à la sous-représentation féminine est le recours aux quotas qui permettraient de faire avancer les choses d'une manière significative et ce, pour une meilleure gouvernance de ces entreprises et une meilleure société canadienne. C'est une voie que le gouvernement québécois empruntait pour ses principales sociétés d'État et qui a permis d'atteindre l'équilibre recherché tout en maintenant la qualité de la gouvernance de ces organisations et en y ajoutant une diversité d'opinions et de perspectives qui protège le CA du danger du 'Group Think'.

Depuis maintenant plusieurs années, nos maisons d'enseignement ne cessent de former des femmes compétentes capables de relever de tels défis avec intérêt et brio. Notre organisme peut en témoigner et contribue à la préparation de candidates de haut calibre par nos efforts de formation, de mentorat et de sponsoring. Nous y participons également par le biais de la certification parité que nous avons mise sur pied en 2017 et qui est désormais nationale. Outre de reconnaître la performance des entreprises en matière de parité, nous nous faisons un devoir de partager avec l'ensemble de la communauté d'affaires, les stratégies gagnantes pour assurer aux femmes la place qui leur revient dans notre société.

Notre organisme étant confiant que la parité est réalisable à court terme avec des talents féminins et masculins appropriés, je demeure disponible pour participer à une table ronde dans la perspective d'accroître la représentation féminine d'une manière efficiente et respectueuse de la gouvernance de nos organisations.



Caroline Codsì
Présidente Fondatrice